



CIHR IRSC

Programme de Bourse salariale pour nouveau chercheur

Session d'information

Ordre du jour

- ✓ Description du programme
- ✓ Taux de Succès
- ✓ Objectifs du programme
- ✓ Conditions d'admissibilité
- ✓ Critères d'évaluation
- ✓ Lacunes souvent rencontrées
- ✓ Conseils aux candidats

Description

Ce programme finance... Les nouveaux chercheurs, c'est-à dire des personnes qui ont déjà travaillé comme chercheurs à temps plein (p. ex. nomination professorale rendant admissible à une demande de subventions et/ou à la supervision de stagiaires), pendant une période de 0 à 60 mois.

Valeur annuelle: 60 000\$

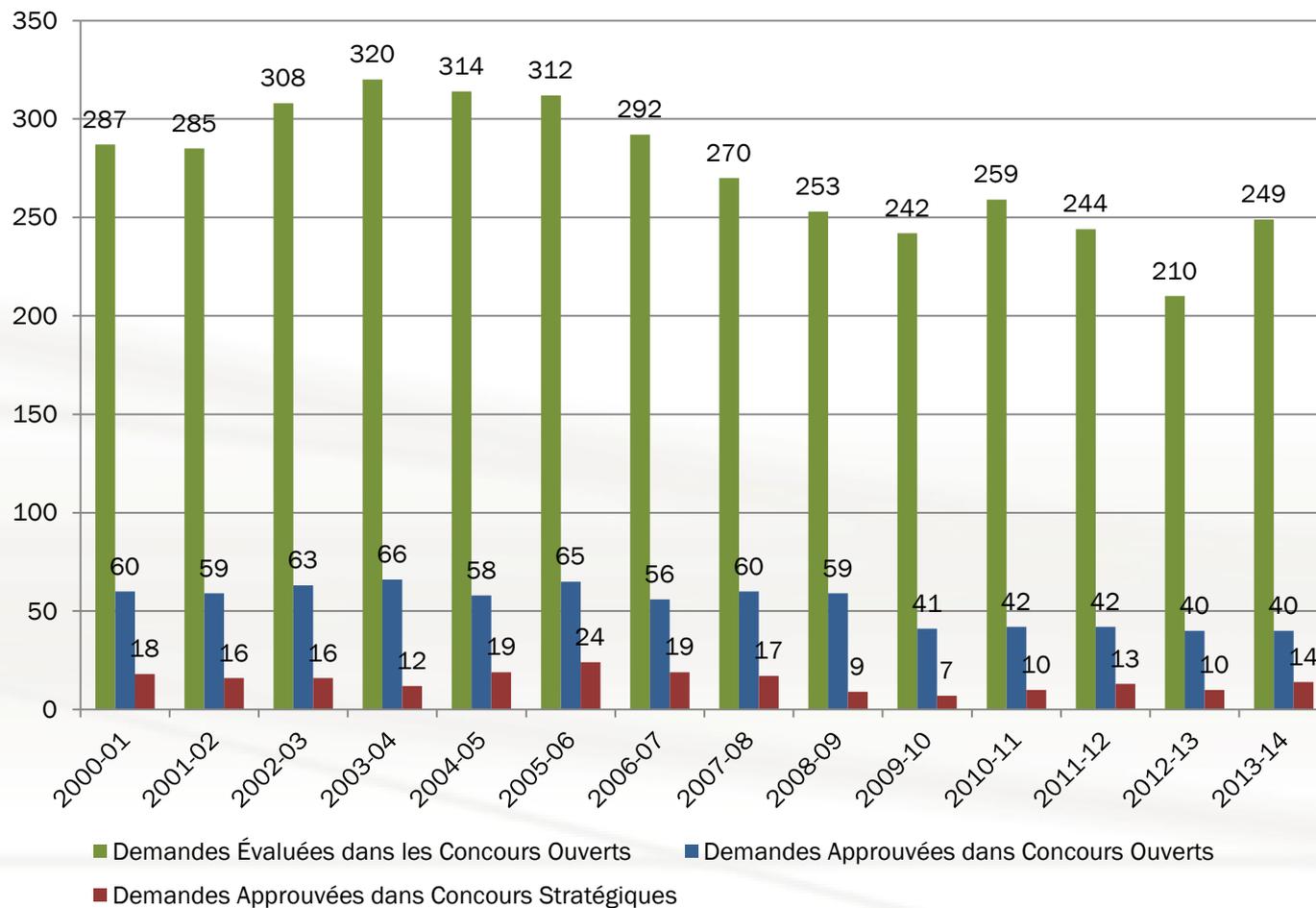
Durée: une période maximale de 5 ans

Date limite de présentation des demandes: 1er décembre 2014

Demandes attendues: ~250 (nous en avons reçu 254 en 2013)

Fonds disponibles: environ 40 bourses

Taux de succès



Les objectifs du programme sont :

- d'offrir aux nouveaux chercheurs exceptionnels l'occasion de devenir autonomes
- De démontrer qu'ils peuvent entreprendre et mener à terme des recherches en santé grâce à une contribution salariale

Conditions d'admissibilité...

Pour qu'une demande soit admissible :

- Le candidat principal désigné doit occuper un poste de [chercheur indépendant](#)
- Le candidat principal désigné doit avoir un poste universitaire ou de chercheur dans un établissement admissible

Au moment de présenter une demande, les candidats doivent :

- avoir obtenu un diplôme professionnel à temps plein (M.D., D.M.V., etc.) ou un doctorat au cours des dix dernières années;
- avoir été affectés à un poste de chercheur indépendant, ou pouvoir fournir une preuve d'un engagement à cet égard.

...

Conditions d'admissibilité

...

- avoir été affectés à la recherche à temps plein pendant une période de 0 à 60 mois.
- détenir une déclaration d'engagement écrite de l'établissement à permettre au candidat de consacrer au moins 75 % de son temps à la recherche pour la durée de la bourse;
- disposer de fonds de fonctionnement accordés à la suite d'une évaluation par les pairs à titre de candidat principal désigné ou de candidat principal au 1er juillet 2015.

Critères d'Évaluation

- Veuillez consulter notre *Guide de l'évaluateur pour les bourses salariales pour nouveau chercheur des IRSC* <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/41208.html>
- L'évaluation des demandes de bourse salariale pour nouveau chercheur est fondée sur les trois critères suivants :
 - Antécédents du candidat
 - Plan de recherche
 - Environnement et soutien
- Ces critères doivent être pondérés de façon égale.
- Tous les critères des demandes mentionnés ci-dessus doivent être évalués en tenant compte de l'étape de la carrière et de la discipline du candidat.

En lien avec le critère sur les antécédents du candidat, le comité d'évaluation recherche:

- Un dossier d'importantes réalisations déjà établi qui illustrent son engagement en recherche
- L'originalité et l'impact de sa recherche liée à l'étape de sa carrière
- Un début d'une réputation internationale pour l'excellence dans son domaine
- Un avenir exceptionnellement prometteur

Ensuite, pour évaluer le Plan de recherche, le comité d'évaluation recherche...

- Un plan qui couvre la durée en entier de la bourse salariale
- Des détails sur les buts attendus et leur justification
- Une explication sur la façon dont les buts seront vraisemblablement atteints (méthodologie)
- Une justification concernant l'endroit où la recherche sera effectuée (environnement et ressources)
- L'information sur la collaboration (équipe et collaborateurs) et des détails sur l'échancier

Finalement, pour évaluer l'aspect sur l'environnement et le soutien, le comité d'évaluation recherche...

- Un solide engagement de l'établissement ou de l'organisation concernant le perfectionnement scientifique continu et la productivité du candidat
- Un engagement clair de la part de l'établissement ou de l'organisation pour faire en sorte que la majorité des efforts du candidat soient consacrés directement au plan de recherche du candidat, détaillé dans la demande, et que les autres efforts soient consacrés à un juste équilibre entre l'enseignement et les responsabilités administratives et cliniques

Lacunes souvent rencontrées

- ✓ Le manque de détails liés à un plan de mentorat et la capacité de leadership des candidats
- ✓ Les candidats non admissibles (plus de 60 mois depuis le début de la nomination professorale ou plus de 10 années depuis la fin de doctorat)
- ✓ La nature de la nomination dans la lettre du doyen de la faculté ou à l'Annexe 2A n'est pas décrite
- ✓ CVC incomplet (congés, historique du financement de la recherche, liste de publication, activités et contributions, etc.)

Conseils aux candidats

Les candidats sont encouragés à ...

- ✓ Travailler sur la description de projet de recherche en collaboration avec leur mentor
- ✓ Relire leur demande
- ✓ Présenter leur demande complète à leur mentor, à leurs pairs et autres chercheurs en vue d'obtenir leur opinion
- ✓ Consultez le [Guide de l'évaluateur pour les bourses salariales pour nouveau chercheur des IRSC](#)
- ✓ Consultez la page [Foire aux questions sur la bourse salariale de nouveau chercheur](#) (FAQ)

RechercheNet	https://www.researchnet-recherchenet.ca
La possibilité de financement	https://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/vwOpprtntyDtIs.do?all=1&masterList=true&prog=2108&resultCount=25&sort=program&type=EXACT&view=currentOpps&language=F
Politiques de financement des IRSC	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/204.html
Évaluation par les pairs	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/37790.html
Guide de l'évaluateur pour les bourses salariales pour nouveau chercheur des IRSC	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/41208.html
Évaluation par les pairs : Renseignements sur les comités d'examen par les pairs	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/40194.html
Décisions de financement	http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/38021.html

Coordonnées

Programme	Courriel
Programme de bourses salariales pour nouveau chercheur	nouveauxchercheurs@irsc-cihr.gc.ca